

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DES
PARCS**

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ ET DE RENONCIATION
CONCOURS DE DESIGN D'AUTOCOLLANT (LE « CONCOURS »)**

1. Je, soussigné, certifie que : (i) je suis un résident légal du Canada et j'ai atteint l'âge de dix-huit (18) ans; ou je n'ai pas atteint l'âge de dix-huit (18) ans et mon parent ou mon tuteur légal donne son consentement en mon nom, et, (ii) s'il est établi que je suis le gagnant d'un prix dans le cadre du concours susmentionné, je pourrai recevoir n'importe lequel des prix indiqués ci-dessous, lesquels sont plus amplement détaillés dans les modalités du règlement standard (l'annexe A ci-jointe) et sous réserve de celles-ci. Je consens à accepter le prix applicable, sans répartition régionale, tel qu'octroyé :

1) Catégorie adulte

1^{er} prix :

- i) Impression de la création gagnante sur un autocollant – le ministère distribuera les autocollants affichant la création gagnante aux visiteurs qui se rendent dans les Parcs Ontario en activité au cours de la longue fin de semaine de mai 2026; et
- ii) Permis annuel d'utilisation diurne de Parcs Ontario pour 2026 qui donne accès à tous les parcs provinciaux de l'Ontario Valide du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

2^e prix :

- i) Bouteille d'eau Escapade routière (Road Trip) avec une planche d'autocollants (d'une valeur de 39,95 \$); et
- ii) Serviette Escapade routière (Road Trip) (d'une valeur de 42,95 \$); et
- iii) Jeu de cartes Escapade routière (Road Trip) (d'une valeur de 9,95 \$)

3^e prix :

- i) Breloques pour chaussures Aventure (d'une valeur de 15,95 \$); et
- ii) Cordon Aventure (d'une valeur de 9,95 \$); et
- iii) Chaussettes à motifs Aventure (d'une valeur de 19,95 \$)

2) Catégorie jeunesse

1^{er} prix :

- i) Impression de la création gagnante sur un autocollant – le ministère distribuera les autocollants affichant la création gagnante aux visiteurs qui se rendent dans les Parcs Ontario en activité au cours de la longue fin de semaine de mai 2026, incluant :
- ii) Serviette Escapade routière (Road Trip) (d'une valeur de 42,95 \$); et
- iii) Jeu de cartes Escapade routière (d'une valeur de 9,95 \$); et
- iv) Breloques pour chaussures Aventure (d'une valeur de 15,95 \$); et
- v) Cordon Aventure (d'une valeur de 9,95 \$); et
- vi) Castor en peluche (d'une valeur de 13,95 \$)

2^e prix :

- i) Bouteille d'eau Escapade routière (Road Trip) avec une planche d'autocollants (d'une valeur de 39,95 \$); et
- ii) Serviette Escapade routière (Road Trip) (d'une valeur de 42,95 \$); et
- iii) Jeu de cartes Escapade routière (Road Trip) (d'une valeur de 9,95 \$)

3^e prix :

- i) Breloques pour chaussures Aventure (d'une valeur de 15,95 \$); et
- ii) Cordon Aventure (d'une valeur de 9,95 \$)

2. En contrepartie de l'octroi de l'un des prix susmentionnés, vous dégagez et libérez de façon définitive, irrévocablement et inconditionnellement, Sa Majesté le Roi du chef de l'Ontario, représenté par le ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, ainsi que ses ministres, administrateurs, dirigeants, mandataires, personnes nommées et employés (collectivement, les « **renonciataires du ministère** »), de toute action, cause d'action, procédure, plainte, réclamation, demande, poursuite, dette ou obligation ou de tout compte, engagement, contrat, dommage-intérêt et de toute autre réclamation de quelque nature que ce soit, que le ministère ou ses prédécesseurs, successeurs ou ayant-droits ont eu, ont actuellement ou pourraient avoir dans l'avenir à l'encontre des renonciataires du ministère pour ou en raison de quelque cause, affaire ou élément existant jusqu'à la date du concours, ce qui inclut, sans limiter la généralité de ce qui précède, toute réclamation de quelque nature que ce soit se rapportant à toute réclamation, dommage ou responsabilité, y compris tout coût ou perte en lien avec un préjudice personnel, un décès, ou un dommage causé à un bien, sa perte ou sa destruction, découlant de ce qui suit ou s'y rapportant de quelque manière que ce soit :

(i) votre participation au concours;

(ii) l'octroi, la réception, la possession, l'utilisation ou la mauvaise utilisation de tout prix, intégralement ou en partie, y compris la participation à tout déplacement ou à toute activité en lien avec le prix;

(iii) l'utilisation de toute proposition de création ou matériel publicitaire (ce qui peut inclure : les blogues du ministère, le site Web du ministère, des sources de médias tiers comme la presse, des publications en ligne ou la télévision), conformément aux droits accordés dans le présent règlement standard; ou

(iv) toute violation du présent règlement (la section H est collectivement désignée ci-après par le terme « **réclamations** ») et vous consentez à indemniser chacun des renonciataires du ministère à l'égard de toute réclamation.

4. Je comprends et conviens expressément que le ministère agit en simple qualité de facilitateur du concours et fournisseur des prix et à ce titre, le ministère ne peut pas et refuse toute responsabilité, intégralement ou en partie, à l'égard de toute perte ou de tout

dommage ou préjudice causés à des personnes ou à des biens, de quelque nature que ce soit et quelle qu'en soit la cause, en lien avec les prix ou le concours.

5. Je reconnais que le ministère n'a formulé aucune déclaration, garantie ni assurance d'aucune sorte concernant un quelconque aspect d'un prix ou du concours. Le prix doit être accepté tel qu'octroyé et ne peut pas être transféré, échangé, cédé ou remboursé, sauf à la seule et entière discrétion du ministère. Le ministère se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de remplacer un prix par un autre prix d'une valeur au moins équivalente (notamment, à la seule et entière discrétion du ministère), dans l'éventualité de son indisponibilité, pour quelque raison que ce soit. Les taxes locales, territoriales, provinciales et fédérales, s'il en est, et toutes les autres dépenses non mentionnées aux présentes, relèvent de la responsabilité exclusive du gagnant du prix.

6. J'accorde, par les présentes, au ministère le droit d'utiliser mon nom, mon adresse postale, mon numéro de téléphone et (ou) mon adresse électronique (ci-après les « **renseignements personnels** ») dans le but d'administrer le concours, ce qui inclut, sans s'y limiter, pour communiquer avec moi et me remettre le prix applicable. En tant que gagnant, j'accorde par les présentes au ministère le droit d'utiliser mes renseignements personnels (prénom et nom de famille, ville de résidence) à des fins publicitaires ou promotionnelles, sur tout support connu actuellement ou créé ultérieurement, sans indemnisation ni avis, examen ou approbation, sauf si la loi l'interdit. De plus, je reconnais et conviens que la collecte, l'utilisation et la divulgation par le ministère de ces renseignements sont régies par la *Loi sur l'accès à l'information et protection de la vie privée* et j'ai lu et compris la section P du règlement standard à l'annexe A;

7. Par les présentes, je déclare avoir lu attentivement tout ce qui précède, en comprendre pleinement le contenu et avoir obtenu un avis juridique indépendant lorsque c'était nécessaire, et je déclare remettre la présente renonciation et décharge de mon plein gré.

EN DATE DU : _____ [ANNÉE].
(Ville/municipalité, Province) (Date) (Mois)

PARTICIPANT SÉLECTIONNÉ :
(18 ans ou plus)

Signature

Nom (en lettres moulées)

Adresse électronique :

Téléphone

Adresse postale

PARTICIPANT SÉLECTIONNÉ
(moins de 18 ans)

Nom (en lettres moulées)

Signature du parent ou tuteur légal

Nom du parent ou tuteur légal
(lettres moulées)

Adresse électronique du parent ou tuteur légal

Numéro de téléphone du parent ou tuteur légal

Adresse postale du parent ou tuteur légal